

**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL EXÉCUTIF DE LA SOGÉÉCOM  
24 novembre 2014**

**PRÉSENCES**

Déléguée à la coordination	<i>Claudia Isabel Cachay-Osorio</i>	Délégué à l'information	<i>Maxime Laliberté</i>
Déléguée aux affaires internes	<i>Florence Brosseau</i>	Déléguée à l'animation culturelle	<i>Maude-Andrée Meloche</i>
Délégué aux affaires externes	<i>Rafik Bentabbel</i>	Délégué à la mobilisation	<i>Raphaël Longpré-Giguère</i>
Déléguée à la pédagogie	<i>Krystel-Gail Smith</i>	Déléguée à la trésorerie	<i>Sandrine Dobson</i>
Délégué-e a la formation continue	<i>Vacant</i>		
Adjoint-e-s : <i>Maude Paquin, Alexandre Thomas-Bégin, Leila Khalilov</i>			
Observatrices/observateurs : <i>Hugo Séguin-Bourgeois, Frederick-Maranda Bouchard, Abir Aitgoute</i>			

**0. PROCÉDURES D'OUVERTURE**

**0.1 Ouverture à 18h23**

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio  
Appuyée par Rafik Bentabbel  
Adoptée à l'unanimité*

**0.2 Præsidium**

Que Florence Brosseau et Claudia Isabel Cachay-Osorio soient respectivement animatrice et secrétaire de la réunion.

*Proposée par Maxime Laliberté  
Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio  
Adoptée à l'unanimité*

**0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0. Procédures d'ouverture
  - 0.1 Ouverture
  - 0.2 Præsidium
  - 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

1. Coordination
  - 1.1 Suivi des mandats
  - 1.2 Employé-e-s
    - 1.2.1 Gestion de réseau informatique
    - 1.2.2 Permanence socio-politique
    - 1.2.3 Permanence administrative
  - 1.3 Assemblée générale du 25 novembre
  - 1.4 Clés
2. Affaires internes
  - 2.1 Conseil d'administration de Coop Maisonneuve
  - 2.2 Organisation de la journée de perturbation
3. Pédagogie
  - 3.1 Réunion sur la pédagogie au CÉGEP
  - 3.2 Techniques de soins infirmiers
4. Mobilisation
  - 4.1 Comité de mobilisation
5. Animation culturelle
6. Affaires externes
7. Trésorerie
8. Formation continue
9. Information
10. Procédures de clôture
  - 10.1 Varia
  - 10.2 Levée

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Appuyée par Krystel-Gail Smith*

*Adoptée à l'unanimité*

#### **0.4 Lecture et adoption du procès-verbal**

Que l'on adopte le PV du 17 novembre 2014.

*Proposée par Sandrine Dobson*

*Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adoptée à l'unanimité*

## **1. COORDINATION**

### **1.1 Suivi des mandats**

### **1.2 Employé-e-s**

#### **1.2.1 Gestion de réseau informatique**

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la formation de Louis-Philippe sur Puppet.

*Proposée par Maxime Laliberté*

*Appuyée par Krystel-Gail Smith*

*Adoptée à l'unanimité*

Que Louis-Philippe puisse assister à la formation sur le programme Puppet cette semaine sur ses heures de travail.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio  
Appuyée par Florence Brosseau  
Adoptée à l'unanimité*

Que les mandats de Louis-Philippe pour la semaine soient :

- fournir du support informatique;
- régler le problème de spam;
- évaluer le déplacement de l'imprimante Xerox.

*Proposée par Claudia Isabel Cachay-Osorio  
Appuyée par Maxime Laliberté  
Adoptée à l'unanimité*

### **1.2.2 Permanence socio-politique**

Que les mandats d'Hugo pour la semaine soient :

- travailler sur le bilan GGI à Maisonneuve / ABC de la GGI au local en vue d'une présentation le 1<sup>er</sup> décembre 2014;
- produire du matériel d'information sur la hausse des cotisations.

*Proposée par Maxime Laliberté  
Appuyée par Sandrine Dobson  
Adoptée à l'unanimité*

### **1.2.3 Permanence administrative**

Qu'Émilie Champoux envoie tous les CV reçus à l'adresse courriel de l'exécutif.

*Proposée par Florence Brosseau  
Appuyée par Maxime Laliberté  
Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 0  
Adoptée à la majorité*

Que Hugo aide à la préparation des questions d'entrevue.

*Proposée par Florence Brosseau  
Appuyée par Krystel-Gail Smith  
Adoptée à l'unanimité*

### **1.3 Assemblée générale du 25 novembre**

***Proposition privilégiée :***

Que l'on tienne une plénière de 45 minutes sur les propositions pour l'Assemblée générale du 25 novembre 2014.

*Proposée par Maxime Laliberté  
Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adoptée à l'unanimité*

**Début de la plénière à 19h21**

**Fin de la plénière à 20h06**

**Proposition privilégiée :**

Ajournement de 10 minutes.

*Proposée par Maude-Andrée Meloche*

*Appuyée par Sandrine Dobson*

*Pour : 4 Contre : 2 Abstention : 0*

*Adoptée à majorité*

**Ajournement à 20h10**

**Reprise de la session à 20h20**

**Proposition incidente :**

Demande de temps de rédaction.

*Proposée par Florence Brosseau*

*Appuyée par Rafik Bentabbel*

*Adoptée à l'unanimité*

Que l'on propose ce qui suit à l'Assemblée générale du 25 novembre 2014 :

Considérant que les coupures nuisent au travail des employé-e-s de soutien, des professionnel-le-s et des professeur-e-s de Maisonneuve;

Considérant que des actions locales sont nécessaires pour avoir un impact au national;

Que l'on dénonce toute coupure dans les services publics dans une logique d'austérité.

Que l'on participe à la journée de perturbation nationale du 27 novembre 2014.

Que l'on appuie le Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve (SPPCM) jeudi matin en participant au piquetage symbolique.

Que l'on organise un contingent pour la manifestation du 29 novembre 2014 qui se réunira à 11h au D-2610.

*Proposée par Florence Brosseau*

*Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

**Proposition dilatoire :**

Question préalable.

*Proposée par Rafik Bentabbel*

*Appuyée par Raphaël Longpré-Giguère*

*Adoptée à l'unanimité*

**Sur la principale :**

*Adoptée à l'unanimité*

Que l'on propose ce qui suit à l'Assemblée générale du 25 novembre 2014 :

Que l'on appuie l'avis de motion suivant concernant le Congrès femmes à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) :

Que soit ajouté aux Statuts et Règlements de l'ASSÉ le « *Chapitre 4: Congrès femmes* » et que soit décalé en conséquences les articles et chapitres suivants :

« *Chapitre 4 : Congrès femmes*

#### *ARTICLE 16 : Composition et définition*

*1. Le Congrès femmes de l'ASSÉ est une instance décisionnelle non-mixte autonome des congrès ordinaires et extraordinaires. En ce sens, les décisions qui y sont prises font partie du plan d'action de l'ASSÉ et n'ont pas à être entérinées dans une autre instance.*

*2. Le Congrès est composé des déléguées de chaque association membre, provenant préférentiellement des comités femmes locaux, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et droit de vote. Les associations de campus et les associations facultaires ont trois (3) votes et les associations modulaires ou départementales ont (1) un vote, à l'exception des propositions affectant le déroulement logistique du Congrès, soit les propositions de pause, d'ajournement, de temps de rédaction et de temps de lecture, où tous les membres n'ont droit qu'à un seul vote. Il est aussi composé de toutes les femmes élues sur les Comités de travail de l'ASSÉ, y compris le Comité femmes, le Comité journal, le Comité à la mobilisation, le Conseil exécutif et le Conseil Central. Le Conseil exécutif, le Conseil Central ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.*

*3. Le Congrès femmes se réunit annuellement vers la mi-mars de chaque année. Le Congrès se veut une formule hybride entre une instance décisionnelle et un espace de formation et d'échange entre les femmes membres de l'ASSÉ.*

#### *ARTICLE 17 : CONVOCATION*

*Le Congrès femmes est convoqué par le Conseil Central. Il doit être convoqué au moins quatre (4) semaines à l'avance et être annoncé dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ.*

#### *ARTICLE 18 : POUVOIRS*

*1. Déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques en ce qui a trait aux féminismes;*

*2. déterminer la priorité des campagnes, ainsi que les grandes lignes des plans d'action féministes;*

*3. blâmer ou féliciter toute instance, Comité, délégué-e ou exécutant et exécutante par un vote majoritaire.*

#### *ARTICLE 19 : ÉLIGIBILITÉ*

*Pour faire parti d'une délégation officielle, toute étudiante doit :*

*1. être membre de l'association qui la délègue ;*

#### *ARTICLE 13 : QUORUM*

*Le quorum est égal à 50% + 1 des associations membres. »*

*Proposée par Maude-Andrée Meloche*

*Appuyée par Florence Brosseau*

*Adoptée à l'unanimité*

Que l'on propose séparément les propositions suivantes à l'Assemblée générale du 25 novembre 2014 :

- Que la SOGÉÉCOM s'oppose à la gentrification.
- Que la SOGÉÉCOM soutienne les initiatives de logement social.
- Que la SOGÉÉCOM s'oppose au profilage politique et à toute tentative de discrimination de la part des corps policiers.

*Proposée par Maxime Laliberté*

*Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adoptée à l'unanimité*

Que l'on propose ce qui suit à l'Assemblée générale du 25 novembre 2014 :

Que chaque candidate et candidat ait droit à une présentation de 2 minutes.

Que les présentations soient suivies d'une période de questions-réponses avec les candidat-e-s de 15 minutes.

*Proposée par Florence Brosseau*

*Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adoptée à l'unanimité*

#### **1.4 Clés**

Que le Conseil exécutif se réapproprie la clé de la permanence administrative.

Que la clé soit donnée à la déléguée à l'animation culturelle jusqu'à l'embauche de la nouvelle permanence administrative.

*Proposée par Rafik Bentabbel*

*Appuyée par Sandrine Dobson*

*Pour : 4 Contre : 1 Abstention : 3*

*Adoptée à majorité*

Que l'on fasse une copie de la clé de la SOGÉÉCOM pour la déléguée à l'animation culturelle.

*Proposée par Maude-Andrée Meloche*

*Appuyée par Florence Brosseau*

*Adoptée à l'unanimité*

## 2. AFFAIRES INTERNES

### **2.1 Conseil d'administration de Coop Maisonneuve**

### **2.2 Organisation de la journée de perturbation**

## 3. PÉDAGOGIE

### **3.1 Réunion sur la pédagogie au cégep**

### **3.2 Techniques de soins infirmiers**

## 4. MOBILISATION

### **4.1 Comité de mobilisation**

Que l'on tienne la doudou « Refusons l'austérité! » à la manifestation du 29 novembre 2014.

*Proposée par Maude-Andrée Meloche*

*Appuyée par Rafik Bentabbel*

*Pour : 3 Contre : 0 Abstention : 5*

*Mise en dépôt automatique*

#### ***Proposition privilégiée :***

Levée à 23h24.

*Proposée par Maude-Andrée Meloche*

*Appuyée par Claudia Isabel Cachay-Osorio*

*Adoptée à l'unanimité*